



Saint-Lô



Quotidien Ouest-France du lundi 2 mars 2020



183 mots

« Projet exemplaire salué par l'inspection »

Projet exemplaire salué par l'inspection académique, l'école Samuel-Beckett a fait l'objet d'une concertation constante avec les futurs usagers pour répondre aux besoins des enfants, des enseignants et du personnel municipal. Ce bâtiment permettra de réaliser 90 % d'économies d'énergie. Offrir de meilleures conditions de vie éducatives constitue le fil rouge de notre action. C'est pourquoi, au cours du mandat actuel, 500 000 € ont été consacrés, en moyenne, aux travaux dans les écoles, chaque année. De 2020 à 2026, nous maintiendrons les TAP (Temps d'activités périscolaires), améliorerons encore la qualité des repas (produits bio, légumerie) et moderniserons l'ensemble de nos écoles : isolation, fin du désamiantage, qualité de l'air, plan numérique, aires de jeux, cantine Raymond-Brulé. Nous soutiendrons aussi les dynamiques « École en démarche de développement » et « Génération 2024 ». L'évolution de l'immobilier scolaire a déjà permis de créer la Maison de la vie associative. Demain, avec [Saint-Lô Agglo](#), un pôle enfance-jeunesse ambitieux verra le jour à l'Aurore. Et, fidèles à notre credo « zéro friche » et à notre volonté d'optimiser le foncier, nous réutiliserons l'école Jules-Verne / Calmette dès la rentrée.



François Brière, maire. Archives Ouest-France